



Pour publication immédiate
Le 25 mai 2016

LE SCRUTIN PAR ANTICIPATION COMMENCE AUJOURD'HUI

Des élections partielles visant à pourvoir les postes de commissaire d'écoles des divisions scolaires River East–Transcona (quartier 3), St. James–Assiniboia (King Edward–Deer Lodge) et Louis-Riel (quartier 2) auront lieu le samedi 11 juin 2016.

Un scrutin par anticipation de district sera tenu à l'intention des électeurs et des électrices admissibles le 25 et le 26 mai, de 16 à 20 heures :

Division scolaire (quartier)	Lieu	Adresse
St. James–Assiniboia (King Edward–Deer Lodge)	École intermédiaire George Waters (gymnase)	190, chemin Ferry
Louis-Riel (2)	École secondaire Dakota (gymnase)	661, rue Dakota
River East–Transcona (3)	École secondaire Miles Macdonell (gymnase B)	757, rue Roch

De plus, **tous** les électeurs et les électrices admissibles peuvent voter à l'hôtel de ville, au 510, rue Main, à la date et aux heures suivantes :

Le mercredi 8 juin de 8 à 20 heures

Pièces d'identité requises

Les électeurs et les électrices sont priés d'apporter une preuve d'identité, telle qu'un permis de conduire, faisant état de leur nom et de leur adresse actuelle lorsqu'ils et elles se présentent au bureau de scrutin. Si un électeur ou une électrice ne possède aucune carte-photo d'identité valide délivrée par le gouvernement sur laquelle figurent son nom et son adresse actuelle, il ou elle devra présenter deux documents qui, ensemble, font état de son nom et de son adresse actuelle.



Utilisation de l'appareil servant à marquer les bulletins de vote pour les personnes handicapées

Des appareils servant à marquer les bulletins de vote sont proposés à tous les bureaux de scrutin par anticipation. Ces appareils sont destinés à assurer l'accessibilité et à protéger la vie privée des électeurs et des électrices aveugles ou malvoyants, ou pour qui il est difficile ou impossible, du fait de leur handicap ou de leur condition, de marquer leur bulletin seuls selon la procédure habituelle.

Les électeurs et les électrices malvoyants ou aveugles pourront soit utiliser un gabarit en braille, soit se faire aider au scrutin par anticipation et le jour des élections partielles.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires sur les élections partielles en communiquant avec le Service de renseignements de la Ville de Winnipeg, au 311, ou en visitant le site www.winnipeg.ca/2016ByElectionFR.

- 30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à MediaInquiry@winnipeg.ca.

Pour plus de renseignements sur les élections :

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/wpg2016election

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/wpg2016election

Téléchargez l'application : getmyapp.me/WinnipegElections/